

## Donnez un avenir au transport aérien français

---

Bureau Central, le 11 mai 2015 – N° 6 /15

Comment imaginer dans le contexte économique que nous traversons qu'un gouvernement puisse à ce point agir contre l'intérêt du transport aérien français et de ses emplois ?

Le rapport parlementaire remis par le député Bruno Le Roux est clair :

- Le HUB de Paris perd des parts de marché. Le secteur perd des emplois.
- Les compagnies du Golfe bénéficient d'avantages naturels déterminants et sont fortement soutenues par leur Etat d'origine.

Il préconise de lier l'ouverture des droits de trafic à la loyauté de la concurrence. Il rappelle qu'une Commission Européenne, soutenue par la France, dialogue avec les pays du Golfe afin d'accroître la transparence et préserver une concurrence loyale entre transporteurs. Toujours selon ce rapport, les conditions ne sont pas réunies pour envisager une posture moins rigide en matière de droits de trafic. Le groupe de travail dénonce une situation grave et qu'une absence rapide d'intervention de l'Etat se traduirait par une perte de compétitivité accrue. Ils alertent sur les risques de licenciements en masse et le coût que cela représenterait pour la nation.

Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des transports, a fait un discours, le 5 février 2015 au Sénat sur la transparence dans le transport aérien. « Le respect d'une concurrence loyale ne se limite pas aux questions sociales. »



### **Nos commentaires**

Tous les rapports tirent la sonnette d'alarme. Des solutions sont avancées mais ne semblent pas être entendues au sommet de l'Etat. Le transport aérien français représente 2 % du PIB et génère près de 800.000 emplois.

Air France et ADP représentent 80 % du chiffre d'affaires du secteur. Les salariés d'Air France ont consenti d'énormes efforts afin que l'Entreprise se redresse et gagne en compétitivité. La décision d'ouvrir des créneaux supplémentaires aux compagnies du Golfe est une aberration économique. Elles n'ont pas vocation à créer de l'emploi en France, car leur seul but est de siphonner les passagers européens. Les pays du Golfe ont compris que le rayonnement mondial passe par le transport aérien. Le gouvernement français ne semble pas se préoccuper de l'économie sur le long terme, tant il donne d'armes pour détruire notre outil de production. Quels intérêts supérieurs peuvent mériter un tel sacrifice ?

Nous n'aborderons pas le problème des libertés individuelles, nous nous permettrons simplement de citer Monsieur Alexandre de Juniac qui, lors des entretiens de Royaumont, s'est permis une anecdote pour expliquer que ne pas avoir les mêmes droits rend la concurrence plus compliquée. Son homologue chez Qatar Airways aurait dit que là-bas, les pilotes grévistes auraient été envoyés en prison !

**Nous lançons une pétition qui devra largement dépasser le périmètre de notre entreprise et nous sommes convaincus qu'une alliance globale de tous les syndicats de l'Entreprise est vitale pour peser dans les débats.**

Nous refusons que notre activité soit sacrifiée dans la course effrénée au développement que se livrent les compagnies du Golfe.

Jean-Claude Filippi

Secrétaire Général

# PETITION

## STOP AUX CONTREPARTIES DESTRUCTRICES D'EMPLOIS EN FRANCE !

**Objet** : Pétition adressée au Gouvernement, contre la destruction des emplois liés au transport aérien français.

L'annonce récente de négociations pour l'ouverture de droits de trafic à la compagnie aérienne QATAR AIRWAYS, résonne comme une trahison de la part de nos gouvernants.

Ces ouvertures de lignes signifieraient la mort certaine de la compagnie AIR FRANCE !

Le transport aérien Français et sa plus grande compagnie aérienne, Air France, participent à hauteur de 2 % du PIB de notre pays. Près d'un million d'emplois dépendent du transport aérien Français.

L'empennage de nos avions assure plus le rayonnement international de notre pays démocratique, que la vente d'avions militaires !

Pourquoi sacrifier un fleuron du savoir-faire français, surtout quand cela va à l'encontre des intérêts économiques de la Nation ?

Pourquoi pénaliser encore un peu plus notre plus grande compagnie aérienne, déjà victime de concurrence déloyale, comme le souligne le rapport du Député Le Roux ?

**Quels que soient votre métier, votre région, votre couleur politique ou syndicale,**  
tous Ensemble, faisons infléchir cette décision.

**Signez et faites signer cette pétition au plus grand nombre.**  
**Collègues, amis, famille, nous sommes tous concernés !**

**<http://www.petitions24.net/sacdef>**



**N'oubliez pas de valider votre signature dans votre boîte mail.**